

[Traduction]

**M. Whelan:** Madame le Président, les producteurs de pommes de terre des régions de l'Est qui ont souffert des bas prix devraient savoir à quoi s'en tenir d'ici quelques jours ou quelques semaines. Je crois qu'on s'occupe de calculer les paiements par cent livres, mais je ne dispose pas des chiffres définitifs parce qu'on ne les a pas encore établis définitivement, sauf erreur. Tout dépend du pourcentage utilisé; il nous reste encore à déterminer si ce sera 90 p. 100 ou 100 p. 100 de la moyenne du coût des entrées établie pour les cinq dernières années.

\* \* \*

### RECOURS AU RÈGLEMENT

M. BROADBENT—LES DÉCLARATIONS ATTRIBUÉES AU PREMIER MINISTRE PAR LES JOURNAUX

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, j'invoque le Règlement concernant un échange de vues entre le premier ministre (M. Trudeau) et moi-même tout à l'heure au sujet de propos tenus au cours de la dernière campagne électorale. Le premier ministre a raison de dire que j'ai soulevé la question pour la première fois vendredi dernier en me reportant au *Toronto Star*. Le 11 février 1980, le *Toronto Star* attribuait au premier ministre les propos suivants:

«Je voudrais gérer l'économie de telle façon que les taux d'intérêt baisseraient effectivement.»

Deux jours plus tard, ils montaient de 2.5 points.

**M. Lalonde:** Ils ont redescendu ensuite.

**M. Broadbent:** Je ferai remarquer au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) qu'ils n'ont pas redescendu. Deux jours plus tard, à seule fin de montrer qu'il ne s'agissait pas d'un lapsus, comme en témoigne le *Globe and Mail* du 13 février 1980, le premier ministre a déclaré:

... nous contiendrons les taux d'intérêt et nous prendrions soin de les faire baisser en enrayant l'inflation.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je reconnais l'authenticité des citations que nous donne le député. Je pense que le fond de ma pensée—et, bien sûr, je vais vérifier—était que nous ne pouvions pas agir directement sur les taux d'intérêt pour les faire baisser, mais que nous pourrions prendre divers moyens, par exemple, réduire les prix énergétiques et adopter une solide politique budgétaire, pour parvenir à cette fin. En fait, les taux d'intérêt ont baissé après les élections, ainsi que le député s'en souviendra. La conjoncture internationale a depuis lors évolué, comme l'a signalé le vice-premier ministre (M. MacEachen), et les taux d'intérêt subissent de très fortes pressions à la hausse qui n'ont rien à voir avec notre façon de gérer l'économie...

**M. Crosbie:** Ne dites pas de bêtises.

*Recours au Règlement—M. Clark*

**M. Trudeau:** ... mais sont attribuables à des événements survenant dans d'autres parties du monde.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Trudeau:** Le député a donc établi ce que j'ai dit, que je n'avais pas promis de faire baisser les taux d'intérêt.

**M. Crosbie:** Pourquoi ne lisez-vous pas le rapport du Conseil économique du Canada?

**M. Trudeau:** Nous avons promis de gérer l'économie de manière à atténuer les pressions qui s'exercent sur les taux d'intérêt. En réalité, comme le ministre des Finances l'a fait remarquer, nous sommes parvenus de cette façon...

**Une voix:** Herb Gray a promis de démissionner.

**M. Trudeau:** ... la preuve en est que les taux d'intérêt dans notre pays sont sensiblement moins élevés que ceux de la plupart de nos partenaires commerciaux.

[Français]

**Mme le Président:** Je ne vois pas comment cette intervention peut être interprétée comme un rappel au Règlement. De toute façon, un échange a eu lieu entre le premier ministre (M. Trudeau) et l'honorable député d'Oshawa (M. Broadbent) qui, j'imagine, éclaire davantage les citoyens du Canada.

[Traduction]

M. CLARK—LE CONSENTEMENT UNANIME DES PARTIS POUR ENVOYER UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE FEU JOHN LENNON

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, je fais un nouveau rappel au Règlement. Au cours de la période des questions, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) a mentionné le fait que la Chambre avait été priée d'envoyer un message de condoléances et de sympathie à la famille de feu John Lennon. Le député de Regina-Est (M. de Jong) nous a consultés cette semaine au sujet de cette question et nous avons accepté de l'appuyer s'il présentait cette motion.

Je voudrais simplement préciser que notre leader à la Chambre serait ravi de rencontrer ses homologues pour mettre au point le texte d'un message de sympathie qui serait envoyé au nom de tous les députés à la famille, à la suite de la mort soudaine d'un grand artiste international d'une créativité exceptionnelle.

[Français]

**L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé):** Madame le Président, étant donné les circonstances, qu'il me soit tout simplement permis de proposer la même motion qui avait déjà été proposée et, fort du consentement unanime de la Chambre, je tiens pour acquis que cette motion va être présentée par la présidence et adoptée par la Chambre.